

Es-tu coopérateur ?

Fernand DELÉAM

Tu lis les publications de l'Ecole Moderne, parce que tu y trouves un courant de pensée révolutionnaire qui correspond à tes idées sur une école actuelle dépassée, qu'il faut changer pour mieux préparer les enfants à leur vie d'hommes libres et responsables.

Tu viens de suivre un stage d'initiation à la Pédagogie Freinet parce que tu as senti le besoin de moderniser ton enseignement. Tu fréquentes les réunions de ton groupe départemental ICEM pour glaner auprès de tes camarades quelques idées qui t'aideront à mieux éduquer globalement et de façon continue les enfants qui t'ont été confiés. Même, tu participes à un chantier de travail parce que tu as un « dada » et que tu veux l'approfondir avec d'autres chercheurs.

Si tu disposes de toutes ces possibilités, sais-tu que c'est grâce à quelques enseignants, comme toi, qui donnent sans cesse le meilleur d'eux-mêmes pour les autres, pour toi aussi? *Ne penses-tu pas que tu devrais en être ?*

Es-tu coopérateur, c'est-à-dire *as-tu seulement versé ta participation à la Coopérative de l'Enseignement Laïc* qui

t'a permis ces quelques heures de lectures réconfortantes, ces quelques jours passés dans une ambiance exaltante, cette aide gratuite pour mieux accomplir ton métier, cette joie de travailler et de chercher en équipe?

Es-tu devenu membre de notre grande famille coopérative? Non? Alors, je m'adresse à toi directement, et très simplement, comme à un copain, non pour essayer de te convaincre, ni de te forcer la main, seulement avec l'intention de t'expliquer pourquoi tu dois être des nôtres et comment tu peux devenir membre de la CEL.

Ou bien oui? Tu as déjà versé une part de 100 F? C'est bien; mais prends la patience de me lire jusqu'au bout car *tu peux et tu dois mieux encore.*

*Pourquoi?
Parlons d'abord de la préhistoire de la CEL.*

Tu sais bien qu'« on fait beaucoup mieux à deux qu'à un ». C'est un proverbe provençal; rien d'étonnant à ce que Freinet l'ait compris tout de suite et qu'il ait éprouvé le besoin de se confier à d'autres. Un autre l'a compris aussi, puis un autre encore...

Ecoute notre vieux camarade Bordes qui a réussi un jour à décider Freinet à acheter une vraie imprimerie : « Je suis bien heureux d'avoir l'occasion de parler de Freinet avec qui j'ai travaillé tout à fait au début. Nous étions trois : Freinet, Daniel et moi. C'était un travail de francs-tireurs, un travail interdit par l'administration, alors qu'elle essaie maintenant de monopoliser la modernisation de l'enseignement ! Mais c'était un travail de gens qui s'aimaient, qui se connaissaient bien et qui voulaient faire avancer cette idée de liberté pour tous : liberté pour les enfants, liberté pour les jeunes, liberté pour les maîtres, et, au dessus de tout cela, si c'est possible, un peu de bonheur. »

Plusieurs autres ont senti aussi que quelque chose de nouveau, quelque chose de grand, allait se passer. Alors ils se sont joints aux contestataires de l'époque : contestataires dans la façon de travailler, contestataires par l'esprit, contestataires des méthodes traditionnelles, contestataires des outils. Mais il fallait tout créer. Ils ont mis en commun leurs pensées, leurs mains, leur argent et aussi leur cœur.

N'est-ce pas la vraie coopération... celle qui peut des miracles?... Voilà pourquoi tu retrouves ce mot dans notre *Coopérative* de l'Enseignement Laïc et dans notre Institut *Coopératif* de l'École Moderne, mot qui unit intimement nos deux organismes, « à la vie à la mort » comme dit mon petit garçon lorsqu'il joue aux cow-boys.

Et notre *Coopérative* naquit... non sans ennuis...

Relis donc « Naissance d'une pédagogie populaire » d'Elise Freinet !

Passons à l'histoire.

Je suis plus à même de t'en parler

puisque je l'ai vécue, mais je préfère laisser la parole à Paulette Quarante qui est de ma génération :

« J'ai vu ce qu'on appelle « la vieille CEL », dans laquelle Freinet et Elise, et les camarades versaient à la petite cuiller, pesaient, emballaient, comme des droguistes, la poudre bleue, la poudre rouge, la poudre verte... dans des petits sachets innombrables ; ils les fermaient avec des papiers collants et vous expédiaient ça quand vous aviez besoin de peinture. La CEL ne s'est pas créée dans le ciel, elle s'est créée à ras de terre, avec des mains, avec des heures de veille, avec toutes les difficultés que peut avoir une mini... mini-entreprise au service de camarades qui eux avaient très bien compris que dans leur classe, la salive ne remédiait pas à tout et qu'il était préférable de fournir à leurs enfants un minimum de matériel adapté avec lequel ils pourraient enfin chercher, se libérer, créer... Alors « j'ai pris le train en marche » et j'ai coopéré comme beaucoup d'autres, comme vous pouvez le faire aussi... »

Moi aussi « j'ai pris le train en marche ». Comme Paulette, j'ai vidé mes poches pour acheter une imprimerie, pour m'abonner à tout et pour « prendre une action » qui valait plus cher que ce que, pauvre petit instituteur public débutant, je gagnais en un mois ; j'ai dû la payer en trois fois ! Ma femme qui ne travaillait pas et mes deux enfants qui ne bénéficiaient pas de bourses pour leurs études, avaient pensé comme moi : qu'il le fallait, que ça devait être ainsi, parce que Freinet avait entrepris quelque chose de magnifique, quelque chose d'immense, quelque chose qui devait bouleverser toute l'éducation et préparer des « lendemains qui chantent ». Alors de toute évidence il fallait en être. Oh ! il n'était pas du tout question

d'envisager le bénéfice d'une ristourne sur nos achats. Si ristourne il y avait, elle se transformait en nouvelle participation. Petit à petit, sous à sous, heures de travail à heures de travail, sacrifices à sacrifices, la CEL grandissait, l'espoir augmentait, le nombre des camarades grossissait. Et ce que nous avons fait avec nos mains, notre sueur, nos veilles... était bien à nous. *Ne penses-tu pas qu'il faut que ça reste à nous ?*

Malheureusement Freinet n'a pas eu le bonheur de voir ce que nous en avons fait. Il aurait été certainement heureux, lui qui disait peu de temps avant de mourir :

« Le récent congrès de Perpignan a fait la preuve de la maturité des éducateurs Ecole Moderne, de leur liberté d'action, du sens aigu de leurs responsabilités. Freinet, malade, n'a pu participer au congrès ni à l'Assemblée Générale de la CEL. Mais les organismes réguliers de ces associations n'en ont pas moins parfaitement fonctionné, sous l'impulsion d'une centaine de militants responsables qui se sont mobilisés pour faire du congrès de Perpignan un des plus beaux Congrès de l'Ecole Moderne. Pouvait-il en être autrement, et n'était-on pas assuré d'avance que les usagers d'une pédagogie vivante et unitaire sauraient préserver et l'esprit, et l'unité de leur mouvement ?

Ainsi s'établit la preuve que lorsque vous adhérez à la Coopérative de l'Enseignement Laïc ou à l'ICEM, vous ne vous inscrivez pas dans une association Freinet, sous l'autorité d'un « Pape », mais vous vous joignez aux milliers de collaborateurs qui se dévouent pour la plus généreuse des entreprises : la modernisation de l'Ecole dans l'esprit et la pensée de la Pédagogie Freinet. » (L'Éducateur n° 18 du 15 juin 1966, page 2).

En effet si tu viens à Cannes, tu constateras toi-même l'importance de nos installations :

— Place Bergia : nos bureaux, un ordinateur, et nos magasins d'expédition bien agencés, qu'il nous faut alimenter ;

— à La Bocca : un grand bâtiment équipé de machines modernes que nous devons entretenir et compléter, et ajoute à cela plus d'une centaine de travailleurs, dévoués et consciencieux, à rétribuer. N'oublie pas : un groupe de camarades actifs dans chaque département, une trentaine de commissions de travail, plus d'un millier de chantiers de recherche, une dizaine de périodiques qui consomment des tonnes et des tonnes de papier, du matériel à fabriquer avec de la matière première achetée à l'avance, des outils à concevoir et à mettre au point, des stages recevant près de 5 000 participants par an... Enfin tout ce qui constitue ce grand mouvement que nous devons faire marcher et progresser, *que tu dois faire marcher et progresser !*

Nous sommes nombreux à le soutenir, mais pas encore suffisamment. Représente-toi un champignon, avec un immense chapeau comprenant tout ce que je viens de t'énumérer pour contenter 20 000, 30 000, 40 000 clients sur un pied tout grêle fait de quelques 2 000, 3 000, 4 000 camarades au plus qui le maintiennent courageusement, mais s'essouffent. Il faut que le pied grossisse, grossisse et devienne aussi gros que le chapeau. *Apporte-lui un peu de ton souffle vivifiant !*

Comme ce jeune camarade dans une lettre qui accompagne son adhésion à la CEL :

« Sur quelles bases j'adhère à la CEL ? Sur cette idée-force formulée par

R. Poitrenaud : « Dans ce monde capitaliste il n'y a hélas qu'un moyen de gagner sa liberté, c'est de l'acheter ». En effet, bien qu'ayant institué le journal scolaire, la correspondance scolaire, etc. dans ma classe, je ne me suis jamais sacré adepte de la pédagogie Freinet. Seulement, depuis le début de cette année scolaire, je fais partie de vos 20 000 clients et je suis d'accord pour reconnaître que c'est anormal de « profiter (des services de la CEL) sans participer à l'effort des 2 500 adhérents coopérateurs ». C'est d'autant plus anormal que quotidiennement ma classe fonctionne par le biais des décisions et des activités de la coopérative scolaire où mes élèves sont pleinement responsables et j'ai mauvaise conscience de n'être qu'un « client » de la CEL. Puisse ma lettre contribuer à mieux vous faire connaître le prix véritable de mon adhésion, de ma contribution en tout et pour tout fraternelle, d'un instituteur en lutte contre le capitalisme et ses procédés de récupération, ma volonté de faire échec à la prétendue « adaptation » du système scolaire capitaliste par les techniques Freinet... Une seule solution actuellement : renforcer la liberté de la CEL, donc sa liberté financière. »

Tu comprends peut-être déjà mieux, mais as-tu une petite idée des énormes difficultés que nous rencontrons ? Je laisse encore Paulette Quarante te les expliquer :

« Par dessus le marché, ça « rouspète » parce qu'on a mis, par extraordinaire, du carmin au lieu du vermillon dans le colis, ou bien que la bande est un peu défectueuse, ou bien que ça grince quand la boîte tourne ; ça « rouspète », mais ça ne met pas « la main à la pâte » pour réparer les petits dégâts. Il faut penser aussi à l'équipe d'instituteurs qui sont devenus employés de

la maison et qui doivent se débrouiller avec les traites, les escomptes, les bilans, les déclarations... et s'y retrouver dans les dédales des lois du commerce et de l'administration d'une société qui ne nous comprend pas ou ne veut pas nous comprendre. Ainsi un décret de l'an dernier empêche les banques coopératives de nous aider à passer le cap difficile des fins de mois. Or, nous ne fournissons pas de conserves qui se vendent toute l'année et se paient comptant, mais du matériel scolaire dont la demande est saisonnière et qui se paie souvent par les communes, très irrégulièrement, avec des délais. Notre CEL a donc des moments difficiles parce qu'elle ne veut pas entrer dans le système du monde capitaliste. Et pourquoi ne le veut-elle pas ? Parce que vous ne risqueriez plus de lire tout ce que nous pouvons encore dire dans nos revues et vous seriez envahis par la publicité comme chez Hachette ou chez Magnard. Voilà la différence entre le commerce et la coopérative. Mais ça entraîne pour nous des difficultés de trésorerie immenses. Comment faire pour les résoudre ? »

Nous arrivons ainsi au second point que je veux t'expliquer. Comment ?

Freinet nous l'a montré : par la coopération. Nous n'avons qu'à continuer. Il faut faire appel à tous ceux qui bénéficient de notre mouvement d'une façon ou d'une autre. Et tu en es. D'abord tu dois verser ta part coopérative. Cent francs, ce n'est plus une grosse somme maintenant : ce n'est pas une fortune ; c'est un faible pourcentage, même dans la bourse d'un débutant ; ce n'est pas un gros trou, même dans le budget d'un jeune. Alors fais donc cet effort. Prive-toi pendant un temps de quelques cigarettes, d'un superflu de friandise, d'un

quotidien qui ne te dit pas toujours la vérité, d'un spectacle compétitif éloigné du sport ou de l'art véritables, d'un tiercé ou d'un billet de loterie destinés à extorquer les petites économies des pauvres gens ! *Il te suffit de remplir l'engagement qui suit.* Ton léger sacrifice ne sera pas vain. Cent francs ! Comptais-tu dessus pour vivre un jour de tes rentes ? Mais la CEL compte dessus tout de suite... Et si tu as déjà versé une part, une seconde t'attend, puis une troisième... Pierre à pierre, l'édifice se construit, se consolide, s'agrandit...

Autre façon de nous aider, de t'aider pourrai-je dire, c'est de *placer ton argent à la caisse des créditeurs associés.* Tu peux envoyer à la CEL ce qui te reste en fin de mois et tu as le droit de te le faire rembourser dès que tu en as besoin. Tu comprends bien que cet apport peut nous faciliter le passage des moments difficiles, les échéances de fin de mois par exemple. Mieux, si tu laisses une certaine somme durant un certain temps, nous te donnerons un petit intérêt, comme à la Caisse d'Épargne, pour que tu ne considères pas ton argent comme voué à la dévaluation, puisqu'il nous sert, et qu'il te sert, à quelque chose d'utile, de grand, de beau... Le second volet est à ta disposition pour ce genre nouveau de coopération.

Il ne me reste qu'à te remercier, en mon nom personnel certes puisque les camarades m'ont confié la responsabilité de ce grand mouvement, unique au monde, qui est le tien, mais aussi au nom du président de la CEL qui a mis un point d'honneur à maintenir la barre bien droite, au nom de mes camarades de Cannes qui ne pensent qu'à te servir toujours mieux, au nom de tous les responsables de l'École Moderne qui, bénévolement, se dévouent sans compter, et au nom de tous les membres de la CEL qui veulent t'accueillir parmi eux. Excuse-moi si je n'ai pas utilisé de mots savants pour te parler. Mais je sais que les mots les plus simples vont droit au cœur et je m'adresse à toi comme à un frère. Ne crois surtout pas que la situation soit si alarmante dans l'immédiat pour que je sois dans l'obligation de te lancer un appel pathétique ! Néanmoins, dans les structures économiques actuelles, les événements vont très vite et nous devons nous assurer une sécurité financière qui garantisse notre indépendance.

N'est-ce pas le devoir de tout coopérateur de faire progresser sa coopérative et ton devoir à toi d'y participer ?

F. DELEAM

Adhésion à la Coopérative de l'Enseignement Laïc

Je soussigné
 adresse
 N° du dép^t

déclare adhérer à la CEL

- Je verse ce jour une participation de 100 F
- Je verse ce jour une part de 50 F et verserai le complément de 50 F le

Versement ci-joint
 (chèque postal 3 volets - chèque bancaire)

A le
 signature

Caisse des Créditeurs Associés de la CEL

Je soussigné
 adresse
 N° du dép^t
 verse ci-joint la somme de F

à la Caisse des Créditeurs Associés
 (choisir catégorie A ou B)

- A : durée de prêt indéterminée - sans intérêt - maximum 2000 F
 * à me rembourser le
 * Je préciserai en temps voulu la date de remboursement
- B : durée minimum 6 mois - intérêt 6 p. cent - minimum 1000 F
 * à me retourner le
 A le
 signature